# HABILITATION MÉCANIQUE M0

## OBJECTIF(S)

- Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations non mécaniques dans un environnement lié aux risques mécaniques, dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

## PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel d'exploitation ou d'entretien non mécanicien appelé à effectuer des opérations quelconques proches d'ouvrages mécaniques.

Ce personnel a reçu préalablement une formation concernant l'activité de son établissement.

## PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

## DURÉE

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 10 stagiaires.

## PROGRAMME

**Notions élémentaires en mécanique :**

- Qu'est-ce qu'un risque lié aux dangers mécaniques ?
- Qu'est-ce qu'une énergie potentielle, cinétique et thermodynamique dans son environnement ?

**Le courant électrique, les risques mécaniques et le corps humain :**

- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les différentes façons de s'électriser.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les risques liés aux dangers mécaniques dans le mécanisme d'accident.
- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir des dangers.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.

- Matériel de protection individuel et collectif : identifier, vérifier, utiliser.
- Évolution de la réglementation en mécanique.

**Travaux d'ordre non mécanique :**

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510 et dans le Règlement Intérieur de l'entreprise.

**Appareillage de sectionnement, commande et protection :**

- Rôle et manipulation - Aucune.

**Opérations proches d'un ouvrage mécanique :**

- Opérations hors mouvement ou en mouvement.
- Rôle des intervenants (exécutant, chargé de manœuvre).
- Consignes et documents écrits.
- La mise en sécurité.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique).
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et Collective (EPC).

**Incidents et accidents sur ou proche d'ouvrage mécanique :**

- Dispositions à prendre en cas d'accidents sur les équipements électriques et mécaniques.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et mécanique : incendie/explosion/implosion sur les ouvrages électriques et mécaniques.

## MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Cours et test théorique en salle.

Pratique en salle et/ou sur les machines de l'entreprise.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 10 stagiaires.

Diaporama

Matériel spécifique :

Maquette pédagogique.

Système de balisage.

Documents écrits applicables lors de travaux non mécaniques.

## MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

**Évaluation des acquis par un test théorique et pratique.**

À l'issue des tests théoriques et pratiques, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage préconisée selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

## CONSIGNES PARTICULIÈRES